

Ouest France, 14 avril 2017

Marges d'erreur dans les sondages. Un sénateur PS appelle au respect de la loi

Modifié le 14/04/2017 à 16:26 | Publié le 14/04/2017 à 16:26 · 1

Écouter



Réagir Facebook 67 Twitter Google+ Lire le journal numérique

Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur, ancien co-auteur d'un rapport sur les sondages, a appelé vendredi le ministre de l'Intérieur à faire « strictement appliquer » la loi rendant obligatoire la mention des marges d'erreur des sondages, la jugeant souvent absente des médias.